

ALERTE

37 fédérations et associations nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion
membres de la Commission lutte contre la pauvreté de l'UNIOPSS
et des collectifs inter-associatifs locaux présents dans 14 régions (Uriopss)

9 septembre 2019

Communiqué de presse

Pauvreté : Des avancées timides, des reculs certains !

Le président de la République s'exprimera mardi sur l'inclusion puis le gouvernement présentera le bilan de la première année de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. Si de timides avancées ont eu lieu, les associations réunies au sein du Collectif ALERTE constatent que les conditions de vie des personnes les plus précaires se sont globalement dégradées depuis le début du quinquennat et attendent un changement de cap.

Des mesures positives ont été prises par le gouvernement depuis deux ans, avec la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté et la revalorisation de la prime d'activité. Toutefois, d'autres décisions ont eu pour effet de dégrader encore plus les conditions de vie des plus pauvres. Leur pouvoir d'achat a ainsi diminué suite à la baisse des APL et à la désindexation des allocations logement et des prestations familiales. Le nombre de personnes vivant à la rue, en campements et en bidonvilles a dramatiquement augmenté en raison notamment de la baisse de la construction de logements sociaux, de l'insuffisance de l'offre d'hébergement de demandeurs d'asile ou des coupes budgétaires de 57 millions d'euros sur les centres d'hébergement et de réinsertion sociale.

Si la mise en place d'une complémentaire santé élargie grâce à la fusion de la CMU-C et de l'ACS constitue une avancée certaine, les menaces pesant sur l'Aide Médicale d'État (AME) représentent un risque de dégradation de l'accès aux soins des plus précaires.

Enfin, la réforme de l'assurance chômage, présentée en juillet dernier, menace de plonger les plus précaires dans la pauvreté puisque 80 % des économies proviendront du durcissement de l'accès au chômage, du renouvellement des droits et du calcul des indemnités versées.

Ces décisions interrogent sur la cohérence et l'efficacité d'ensemble de la politique gouvernementale pour lutter contre la pauvreté, a fortiori quand l'exonération de la taxe d'habitation pour les 20 % des ménages les plus aisés va coûter, entre 2021 et 2023, la somme de 8 milliards d'euros, soit autant que le budget global de la stratégie pauvreté.

Nous exigeons que pour toute politique mise en œuvre, le gouvernement en mesure l'impact sur les 10 % les plus pauvres et mette les conditions pour associer vraiment les personnes en situation de pauvreté à toutes les étapes - le "choc de participation" n'ayant pas eu lieu.

Les associations attendent donc du président de la République des engagements forts. Le revenu universel d'activité devra permettre une augmentation des ressources de toutes les personnes en situation de pauvreté, garantissant à chacune des moyens d'existence digne. Et parce que les personnes les plus pauvres ne peuvent pas attendre 2023, année de la mise en œuvre du RUA, ALERTE demande, dès 2020, la réindexation sur l'inflation des allocations logement et des prestations familiales, ainsi que la revalorisation du RSA.

Elles attendent également de nouvelles mesures pour le retour à l'emploi, par une augmentation du nombre de postes dans l'insertion par l'activité économique et l'extension de Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée. Elles demandent enfin des mesures vigoureuses pour l'accès au logement et à l'hébergement des personnes sans-abri, dont les demandeurs d'asile et les réfugiés.

Les associations ont salué il y a un an le lancement de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté et contribuent à sa mise en œuvre quotidiennement. Elles pointent aujourd'hui l'urgence de la renforcer. Elles appellent le gouvernement à prendre, dès à présent, des mesures nouvelles et ambitieuses pour améliorer, au quotidien, les conditions de vie des plus vulnérables et à mettre en œuvre une politique globale et cohérente qui garde pour objectif l'éradication de l'extrême pauvreté à l'horizon 2030.

Contacts presse :

Valérie Mercadal – Uniopss - 01 53 36 35 06 / 06 03 15 43 28 - vmercadal@uniopss.asso.fr

Djamila Aribi – Secours Catholique – 06 85 32 23 39 – djamila.aribi@secours-catholique.org

Audrey-Jane Baldi – Fédération des acteurs de la solidarité- 06 17 80 03 52/01 48 01 82 06 – audrey-jane.baldi@federationsolidarite.org

Anne Lambert de Cursay – Fondation Abbé Pierre - 06 23 25 93 79 – alambertdecursay@fondation-abbe-pierre.fr

Fanny Mantaux – Médecins du Monde – 06 09 17 35 59 – fanny.mantaux@medecinsdumonde.net

Emilie Perraudin – ATD Quart Monde- 06 28 61 69 05 – emilie.perraudin@atd-quartmonde.org

Coordination et animation du Collectif ALERTE national

Uniopss - 15 Rue Albert – CS 21306 – 75214 Paris cedex 13

Manon Jullien : 01 53 36 35 09 – mjullien@uniopss.asso.fr